



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Luxembourg, le 8 octobre 2023

Concerne: Question au collège échevinal – Meilleure utilisation des eaux usées

Madame le Bourgmestre,

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, je souhaite soumettre la question suivante au Collège échevinal :

L'utilisation rationnelle de l'eau, surtout potable, devient de plus en plus important au Luxembourg. La population est en hausse et le changement climatique fait en sorte que les périodes de sécheresse deviennent plus intensives. A part des efforts dans la protection des sources et la réduction de la consommation, ces effets mènent le gouvernement à réfléchir entre autres sur l'utilisation d'eau potable de la Moselle.

Il est donc primordial que tous les consommateurs d'eau, tant les résidents comme les industries ou encore les acteurs publics, réduisent leur consommation en eau potable. Ceci n'est pas uniquement le cas pour le Luxembourg

En France il existe des projets pilote de communes pour réutiliser l'eau usée traitée en provenance de stations d'épuration pour nettoyer les rues, curer les réseaux d'assainissement ou arroser les parcs.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- Est-ce que la Ville de Luxembourg utilise déjà aujourd'hui d'eau non-potable au lieu d'eau potable, par exemple pour la chasse des toilettes dans des immeubles de la Ville ou pour arroser les plantes ?
- Quelles mesures la Ville de Luxembourg a mis en place les dernières années pour épargner de l'eau potable ?
- Est-ce que la Ville de Luxembourg a déjà mené des réflexions et études sur l'utilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Beggen ? Si oui, quelles sont les conclusions de ces réflexions ?
- Est-ce que l'eau en sortie de la station d'épuration de Beggen est déjà aujourd'hui utilisable pour certains cas d'utilisation, comme le nettoyage de rues ou l'arrosage de parcs, de cultures maraichères, ou de terrains de sport ?
- Si elle n'est pas utilisable aujourd'hui, est-ce qu'elle le serait avec les travaux en cours qui visent entre autres d'augmenter la capacité de la station

d'épuration de Beggen, et ceci à quel horizon ? Le cas échéant, quels procédés seraient nécessaires en supplément, et quel investissement financier serait nécessaire, pour permettre l'utilisation des eaux usées traitées ?

Je vous prie d'agréer, Madame le Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Back
Conseiller communal
déi gréng